Charte Égalité Femme Homme

Université Euromed de Fès (UEMF)
(Version révisée 2025)

Préambule

Le Maroc dispose d'un Plan d'Action Stratégique pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif. Le respect des droits fondamentaux de la personne, y compris l'égalité, tel qu'il est défini par les normes internationales des Nations Unies, est une obligation, non seulement pour l'État (article 19 de la Constitution marocaine de 2011), mais aussi pour toutes les institutions de la société, y compris les universités.

L'UEMF, en tant qu'acteur engagé dans la promotion des droits humains, intègre ces principes d'égalité au cœur de sa stratégie. Ces engagements sont alignés sur les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, en particulier l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) et l'ODD 10 (Réduction des inégalités).

Les engagements de l'UEMF

1. Définition de l'égalité femmes-hommes à l'UEMF

   L'égalité des genres à l'UEMF implique une **égale visibilité, autonomie, responsabilité, et participation** des deux sexes dans toutes les sphères de la vie universitaire. Cette définition, inspirée du Conseil de l'Europe, soutient la promotion d'une égalité substantielle entre femmes et hommes (ODD 5).

2. Promotion de l'égalité dans le plan stratégique de l'UEMF

   L'UEMF place l'égalité des genres au cœur de son plan stratégique, conformément aux engagements pris par le Maroc et en lien avec les objectifs de justice et de réduction des inégalités (ODD 10).

3. Égalité de traitement dans l'accès à l'emploi, la formation et la promotion

   L'UEMF garantit un traitement égal entre les femmes et les hommes en matière d'**accès à l'emploi**, de **formation**, de **mobilité**, de **promotion professionnelle**, et d'**égalité salariale à compétences égales**. Cette démarche s'aligne sur les engagements des **ODD 5 et 8** (Travail décent et croissance économique).

4. Atteinte de la parité

   L'UEMF vise l'atteinte de la parité dans toutes ses instances, tout en interdisant toute forme de discrimination basée sur le genre, l'origine ethnique ou sociale, la langue, la religion, les convictions, les opinions, le handicap ou l'âge, en accord avec les **ODD 5 et 10**.

La charte « **Égalité Femmes Hommes** » de l'UEMF est diffusée au sein de l'université et auprès de ses partenaires. Elle est révisée régulièrement pour garantir une **amélioration continue**, en ligne avec les évolutions sociales et légales, ainsi que les objectifs des ODD.

Président de l'UEMF

Pr Mostapha Bousmina

Université EuroMed de Fès
Pr Mostapha BOUSMINA
Président